

Les passerelles éducatives

L'intitulé de cette table ronde porte en lui-même une conviction très forte. Quelle que soit notre posture professionnelle, la passerelle éducative assure la cohérence entre l'action publique et l'engagement du monde associatif. Le développement responsable et durable de notre société exige des politiques complémentaires en matière d'éducation, de culture et de sport, dans l'espace public, ce qui passe par l'invention de nouveaux modèles.

La société ressent l'urgence de répondre aux difficultés nées des mutations sociales et économiques. C'est ainsi qu'a émergé l'expression d'éducation partagée entre la famille, l'Etat, les collectivités territoriales, les associations et les jeunes eux-mêmes. Elle s'exerce dans des temps et des espaces très différents. Pour éviter que les jeunes ne perçoivent ces interventions éducatives de manière fragmentée, il faut construire et inventer des passerelles, aménager la continuité éducative entre temps et espaces et surtout entre acteurs.

Les exemples concrets qui suivent visent à mettre en synergie sport et culture, en réinventant la complémentarité nécessaire entre ces différents acteurs. Ces actions sont le fruit de rencontres, de tâtonnements entre professionnels du sport, de la culture et de l'éducation, confrontés à des difficultés ou questionnements communs sur un même territoire. La mise en tension de ces questionnements permet de bâtir ces passerelles éducatives au travers de projets qui visent tous à recréer du lien social. La mutualisation et les relations partenariales de confiance entre acteurs créent ainsi les conditions de l'innovation sociale au bénéfice du vivre ensemble.

Action développée par Fabienne COBLENCÉ, correspondante développement durable au ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, lors du colloque CNFPT « Sport-Culture, une ambition éducative et citoyenne ».